

## 7 - Exercice 2012 - Budget annexe Zone d'activités Madeleine Brès - Affectation des résultats de l'exercice 2011 en application de la nomenclature M14

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :** Par délibération du 13 décembre 2007, le Conseil Municipal a décidé de créer un lotissement d'activités tertiaires appelé «Zone d'Activités Madeleine Brès». Ce lotissement est géré en régie municipale. Il fait l'objet d'un budget annexe soumis à l'instruction budgétaire et comptable M14.

Cette instruction stipule notamment que :

➤ le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci,

➤ les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2011 du Budget annexe Zone d'Activités Madeleine Brès sont les suivants :

↳ <b>Section d'investissement</b>		
↳ Résultat d'investissement de l'exercice 2010	0,00 €	(1)
↳ <u>Réalisations 2011</u>		
Dépenses réalisées	- 466 321,99 €	
Recettes réalisées	<u>0,00 €</u>	
	- 466 321,99 €	(2)
↳ Résultat de clôture 2011 (1) + (2)	- 466 321,99 €	(3)

Le programme d'investissement 2011 fait apparaître au 31 décembre 2011 un besoin d'autofinancement de 466 321,99 €. Ce résultat résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains) qui viendront en couverture du déficit de la section d'investissement.

↳ <b>Section de fonctionnement</b>		
↳ Résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 :	0,00 €	(1)
↳ <u>Réalisations 2011</u>		
Dépenses réalisées	- 466 321,99 €	
Recettes réalisées	+ <u>466 321,99 €</u>	
Excédent de fonctionnement	0,00 €	(2)
↳ Résultat de clôture 2011 (1)+(2)	0,00 €	
↳ <u>Restes à réaliser 2011</u>		
Dépenses à reporter	- 275 578,01 €	
Recettes à reporter	+ <u>741 900,00 €</u>	
Résultat des restes à réaliser	+ 466 321,99 €	

## Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions et, en cas d'accord, à inscrire les crédits y afférents par décision modificative au budget de l'exercice courant du budget annexe Zone d'Activités Madeleine Brès tels que définis dans le tableau ci-après :

Budget annexe Zone d'Activités Madeleine Brès		Dépenses	Recettes
001 / 001 CS 20200	. Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	466 321,99	
<b>Total investissement</b>		466 321,99	

### BUDGET ZONE D'ACTIVITES MADELEINE BRES RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2011

ZA MADELEINE BRES	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2010 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2011 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2011 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2011
INVESTISSEMENT	0,00		- 466 321,99	- 466 321,99 (1)+(3)
EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00	0,00 (1)-(2)+(3)
TOTAL	0,00	0,00	- 466 321,99	- 466 321,99

## RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

ZA MADELEINE BRES		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
<b>RECETTES</b>				
Prévisions budgétaires totales	A	0,00	1 208 221,99	1 208 221,99
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	0,00	466 321,99	466 321,99
Réduction de titres	C	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes	D=B-C	0,00	466 321,99	466 321,99
Restes à réaliser	E	0,00	741 900,00	741 900,00
<b>DEPENSES</b>				
Autorisations budgétaires totales	F	466 321,99	741 900,00	1 208 221,99
Engagements	G	466 321,99	741 900,00	1 208 221,99
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	466 321,99	466 321,99	932 643,98
Annulation de mandats	I	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes	J=H-I	466 321,99	466 321,99	932 643,98
Dépenses engagées non mandatées	K=G-H	0,00	275 578,01	275 578,01
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>				
Excédent	D-J			0,00
Déficit	J-D	466 321,99		466 321,99
<b>Restes à réaliser</b>				
Excédent	E-K		466 321,99	466 321,99
Déficit	K-E			0,00

«M. LE MAIRE : Pareil».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (2 abstentions) de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 juin 2012.